



© AFP

RECONSTITUTION : LE PROCÈS DE BOBIGNY

ÉMILIE ROUSSET
MAYA BOQUET

10 - 14 OCTOBRE 2019

CRÉATION

FESTIVAL
D'AUTOMNE
À PARIS
48^e édition

DOSSIER DE PRESSE

T2G

service de presse T2G

Philippe Boulet boulet@tgcdn.com 06 82 28 00 47

service de presse Festival d'Automne à Paris

Christine Delterme c.delterme@festival-automne.com

Lucie Beraha l.beraha@festival-automne.com

Claudia Christodoulou assistant.presse@festival-automne.com 01 53 45 17 13

RECONSTITUTION : LE PROCÈS DE BOBIGNY

ÉMILIE ROUSSET
MAYA BOQUET

CRÉATION

FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS

du 10 au 14 octobre 2019

lundi, jeudi, vendredi à 20h,

samedi à 18h

dimanche à 16h

Le dispositif est activé pendant 3h et le public est invité à se déplacer à son rythme de poste d'écoute en poste d'écoute. Chaque écoute dure environ quinze minutes.

tarifs de 6 à 24 €

conception et écriture **Émilie Rousset** et **Maya Boquet**

mise en scène et dispositif **Émilie Rousset**

dispositif vidéo **Louise Hémon**

dispositif lumière **Laïs Foulc**

dispositif son **Romain Vuillet**

montage vidéo **Carole Borne**

régie son et vidéo **Romain Vuillet**

régie lumière et générale **Jérémie Sananes**

production, administration **L'oeil écoute** – **Mara Teboul** et **Marie-Pierre Mourgues**

avec **Véronique Alain, Antonia Buresi, Rodolphe Congé, Suzanne Dubois, Emmanuelle Lafon, Thomas Gonzalez, Anne Lenglet, Aurélia Petit, Gianfranco Poddighe, Lamya Réragui, Anne Steffens, Nanténé Traoré, Manuel Vallade, Margot Viala et Jean-Luc Vincent**

production John Corporation (Paris)

coproduction T2G — Théâtre de Gennevilliers, centre dramatique national, Festival d'Automne à Paris, Groupe des 20 Théâtres en Île-de-France

coréalisation T2G — Théâtre de Gennevilliers, centre dramatique national, Festival d'Automne à Paris

action financée par la région Île-de-France et avec l'aide du Ministère de la Culture

avec la participation du DICRÉAM et le soutien de la Spedidam

TOURNÉE 2019

Du 19 au 20 octobre 2019
Théâtre de la Cité Internationale

16 novembre 2019
POC d'Alfortville

30 novembre 2019
Théâtre de Rungis

Le Monde

un événement
Télérama

la terrasse

Mouvement
magazine culturel et théâtral

RECONSTITUTION : LE PROCÈS DE BOBIGNY

Dans un dispositif original, Émilie Rousset met en scène témoignages et archives issus d'un événement crucial dans l'avancée des droits des femmes. En cheminant parmi quinze interprètes, chaque spectateur·trice construit son propre parcours de réflexion sur le sujet mais aussi sur le processus même de la représentation.

Avec Reconstitution : Le Procès de Bobigny, Émilie Rousset et Maya Boquet s'emparent d'un événement historique : le procès, tenu le 8 novembre 1972, de Marie-Claire Chevalier et de sa mère pour l'avortement de la jeune fille suite à un viol. Moment crucial dans l'avancée des droits des femmes, ce procès mené par la célèbre avocate Gisèle Halimi cristallise les réflexions et combats féministes de l'époque avec notamment les contributions de Simone de Beauvoir, de médecins prix Nobel, de Delphine Seyrig ou Michel Rocard. A partir de la retranscription du procès, prolongée par des témoignages contemporains, Émilie Rousset et Maya Boquet mettent en question à la fois le statut de l'archive et la résonance actuelle des thèmes abordés. Le dispositif original de *Reconstitution*, déconstruit l'aspect théâtral du procès.

Chaque spectateur·trice est amené·e à choisir et mener son propre chemin d'appropriation et de compréhension, en naviguant entre 15 interprètes comme autant de témoignages en adresse directe. Dans leurs interstices, une place est ménagée à la réflexion et à l'échange. En offrant aux spectateur·trice·s la possibilité d'une mise en perspective, la pièce interroge la notion même de « reconstitution » et du décalage entre un événement, les documents produits et leur représentation.

TOURNÉE 2020

1er février

Théâtre de Chelles

28 février

Théâtre Jean Vilar de Vitry

8 mars

Théâtre des Bergeries
de Noisy-le-Sec

28 mars

Théâtre de Juvisy-sur-Orge

Du 21 au 22 avril

Théâtre
de Saint-Quentin-en-Yvelines

23 avril

Théâtre de Garges

24 avril

l'Espace Sarah Bernardt
de Goussainville

28 avril

Théâtre Roger Barat d'Herblay

29 avril

Théâtre du Fil de l'Eau de Pantin

5 mai

Théâtre Jacques Carat de Cachan

7 mai

Théâtre Romain Rolland de Villejuif

Du 29 au 30 mai

Théâtre de Châtillon

12 juin

Théâtre de Fontenay-en-scènes

ENTRETIEN

ÉMILIE ROUSSET

Qu'est-ce qui vous a amenée à utiliser l'archive et l'enquête documentaire comme matière de création ?

J'ai étudié à l'école du TNS — Théâtre National de Strasbourg et j'ai commencé par travailler principalement sur des textes contemporains. Ensuite c'est une proximité avec l'art contemporain et un certain cinéma, aux modalités d'écritures plus communes, qui m'a amenée à travailler de cette manière sur des documents. C'est aussi né d'un déplacement physique, je me suis éloignée un temps des plateaux de théâtre pour travailler des dispositifs et des films. *Les Spécialistes*, pièce également co signée avec Maya Boquet et qui a été en quelque sorte fondatrice de cette écriture, a été créée au Grand Palais, à Paris en 2014. C'est aussi dû à la rencontre avec certaines œuvres. Par exemple, Maya et moi avons été très marquées par un film de l'artiste anglais Jeremy Deller. Dans ce film *The Battle of Orgreave*, il fait rejouer une manifestation particulièrement violente opposant mineurs et policiers dans le Nord de l'Angleterre le 18 juin 1984. Il a reconstitué cette bataille en faisant appel, entre autres, à d'anciens mineurs et policiers de l'événement. Son film, documenté et subjectif, crée des images différentes de celles des médias et vient troubler les rapports de forces historiques.

Dans vos pièces, vous créez un décalage entre le document et sa représentation. Quel est l'enjeu de ce procédé ?

Les documents sont extraits, montés, assemblés, dupliqués, décontextualisés, pour les analyser et se les approprier. Ensuite on laisse la trace du montage visible pour le-la spectateur-trice et la réinterprétation des acteur-trice-s est toujours mise à vue. Je recherche une friction entre le vrai et le faux. La reconstitution se situe dans une zone intermédiaire particulièrement intéressante : jamais tout à fait dans la réalité, ni vraiment dans la fiction. Je choisis des matériaux où il y a un rapport très fort au langage et à la représentation, par exemple les débats politiques et le procès. J'utilise le théâtre pour décomposer et comprendre ces représentations, jouer de leur langage, et par là, créer des formes théâtrales qui sont des sortes d'hypothèses de la réalité révélant artificialité et merveilleux.

Qu'est-ce qui vous a amenée à prendre pour sujet le Procès de Bobigny (1972) ?

Un des aspects notoires de ce procès est que la sténotypie du greffier a été publiée, ce qui est très rare, puisque les procès ne peuvent pas être filmés, ni enregistrés et que les notes du greffier restent normalement à la disposition des seuls magistrats. Cette publication était un acte militant de la part de Gisèle Halimi et de l'association *Choisir*, elles auraient pu être poursuivies. Ce qui nous a interpellées, c'est le statut de cette archive ainsi que l'effervescence intellectuelle et militante qui l'habitait. Ce sont aussi les liens avec des préoccupations actuelles et le fait de découvrir des parties de cette histoire moins connues, comme les politiques totalement inverses qui avaient cours dans les Outre-mer au même moment. Parmi les témoins, figuraient notamment Simone de Beauvoir, qui dénonce l'apport économique issu du travail domestique gratuit que fournissent les femmes et l'intérêt qu'a la société à les maintenir à ce poste en exaltant la maternité. Les questions d'égalité salariale et celle de la construction sociale de la femme en tant que mère sont loin d'être résolues. Simone de Beauvoir et Gisèle Halimi revendiquent aussi le droit absolu à disposer de son corps, ce qui à l'époque est une revendication peu commune. Deux Prix Nobel de biologie témoignent pour tenter de définir ce qu'est la vie, quand elle commence, et par là ce que la science peut apporter à la morale ; des célébrités militantes comme Delphine Seyrig et Françoise Fabian racontent leurs propres avortements et l'aide qu'elles apportent à d'autres femmes pour contourner la loi. Cette

« Je recherche une friction entre le vrai et le faux. La reconstitution se situe dans une zone intermédiaire particulièrement intéressante : jamais tout à fait dans la réalité, ni vraiment dans la fiction. Je choisis des matériaux où il y a un rapport très fort au langage et à la représentation, par exemple les débats politiques et le procès. J'utilise le théâtre pour décomposer et comprendre ces représentations, jouer de leur langage, et par là, créer des formes théâtrales qui sont des sortes d'hypothèses de la réalité révélant artificialité et merveilleux. »

Émilie Rousset

avalanche de grand-e-s témoins participe à la stratégie de Gisèle Halimi : elle ne se contente pas de défendre les accusées mais elle veut faire le procès de la loi de 1920. Elle dénonce une justice de classe qui condamne toujours les mêmes femmes, celles qui n'ont pas l'argent pour aller à l'étranger ou dans une clinique privée. Ainsi Gisèle Halimi met la cour face aux injustices et aux incohérences de la loi et elle somme les magistrats de se souvenir de leurs cours de jurisprudence. C'est un procès qui fait date d'un point de vue militant et c'est aussi un cas d'école dans l'histoire du droit.

Comment avez-vous sélectionné les témoignages de l'époque et comment les avez-vous articulés avec des documents contemporains ?

Notre reconstitution tente de réactiver un réseau de savoirs, de subjectivités, et de mémoires liés à cet épisode de l'histoire. Nous ne rejouons pas le procès en tant que tel ni dans le texte ni dans le dispositif. La pièce est une réflexion sur la mémoire des événements passés qui implique bien souvent la perte d'information, le fantasme, et l'ambiguïté face à la réalité des faits. Nous avons interrogé les témoins directs que nous avons pu retrouver. Elles ont des souvenirs nécessairement fragmentaires et citent à quarante cinq ans de distance des phrases du procès. Elles décrivent une tenue, un geste, l'exaspération du procureur et l'absolue nécessité de faire changer cette loi. Nous avons mené des entretiens avec celles et ceux qui poursuivent ces réflexions et ces luttes, militant-e-s, juristes, sociologues, démographes ou scientifiques. Cet événement a beaucoup de ramifications. Aujourd'hui, la liberté de disposer de son corps et celle de choisir le moment de la conception de son enfant sont interrogées à travers des sujets comme la PMA et la GPA. La manière dont la loi et l'État peuvent intervenir sur nos corps, l'évolution des politiques en lien avec la reproduction, posent toujours question. Certains chercheur-euse-s ont aussi exhumé et étudié des archives qui éclairent des pans moins connus de cette histoire. Cette reconstitution s'esquisse à travers des témoignages d'aujourd'hui, et cette réalité « flottante », oscillant entre l'autorité des écrits historiques, l'anachronisme et l'interprétation, devient une interpellation sur l'écriture de l'Histoire.

Le dispositif que vous mettez en place est à la fois immersif et ouvert, puisque les spectateurs peuvent prendre des temps de pause, discuter entre eux... Pouvez-vous nous en dire plus ?

Nous ne représentons pas scéniquement l'image très théâtrale du tribunal et du procès. Les robes d'avocats, la barre des témoins, l'allégorie de la justice... On a tous ça en tête et je m'appuie sur cet imaginaire collectif. Il y aura une installation vidéo conçue par Louise Hémon avec des statues du Palais de Justice et le public ira de poste d'écoute en poste d'écoute. Nous voulions nous échapper de la lecture linéaire des événements et isoler dans le procès les thématiques et réflexions qui nous semblaient les plus intéressantes à creuser. C'est aussi une façon de recréer pour le-la spectateur-trice le rapport que nous avons eu, Maya et moi, à ce document d'archive : naviguer entre les plaidoiries, les réquisitoires, les témoignages et choisir ensuite d'aller interroger telle ou telle personne. De plus, chaque document est joué plusieurs fois et par plusieurs acteurs, ce principe de boucle et la démultiplication des interprétations montrent le processus de réappropriation. Le-la spectateur-trice peut assister à différentes interprétations et voir que chaque interprète colore le document avec sa sensibilité, son humour, sa vision. Un acteur très jeune ou une actrice plus âgée qui pourrait être une des protagonistes du procès ne font pas entendre les mêmes choses.

« Aujourd'hui, la liberté de disposer de son corps et celle de choisir le moment de la conception de son enfant sont interrogées à travers des sujets comme la PMA et la GPA. La manière dont la loi et l'État peuvent intervenir sur nos corps, l'évolution des politiques en lien avec la reproduction, posent toujours question. »

Émilie Rousset

Au-delà du choix qui lui est proposé, est-ce que le-la spectateur-trice peut tout voir ?

Il y a forcément une part qui échappe, et aucun-e spectateur-trice n'aura vu le même spectacle. J'aime bien le fait de créer une communauté de réflexion, dans laquelle chacun-e peut tout de même garder sa liberté de mouvement et sa singularité d'expérience. Un-e spectateur-trice peut écouter tous les documents mais il-elle ne pourra pas en voir toutes les interprétations... pour ça il faut revenir voir la pièce plusieurs fois.

Quelle est la part de jeu dans ce dispositif ?

Il y a un système d'écoute au casque mais ce n'est pas pour autant un dispositif radiophonique, la présence des interprètes et l'adresse direct qu'ils ont avec les spectateur-trice-s sont essentielles. Les textes ne sont pas des résumés de nos rencontres : les béances, les hésitations, la manière dont les personnes s'expriment, le rythme, le souffle, sont incarnés. Les comédien-ne-s jouent avec une bande-son de l'entretien qu'ils écoutent en temps réel via une oreillette. Ils n'imitent pas le document original mais ils font revivre la pensée en train de se formuler. Cela crée un frottement entre le document et sa reproduction, entre l'acteur et la personne interviewée. À travers le travail de l'interprète apparaît une étrangeté et un humour où la réalité et sa représentation s'embrassent, se contredisent, se complètent

propos recueillis par Pascaline Vallée pour le Festival d'Automne à Paris

ÉMILIE ROUSSET

Après avoir étudié à l'école du TNS — Théâtre National de Strasbourg en section mise en scène, Emilie Rousset a été artiste associée à la Comédie de Reims. Au Grand Palais, pour la Monumenta Kabakov, elle a créé *Les Spécialistes*, un dispositif performatif qui se réécrit en fonction de son contexte d'accueil. La pièce a été reprise dans de nombreux théâtres, musées, et festivals. Elle co-réalise une série de films courts avec Louise Hémon, *Rituel 1 : L'Anniversaire*, *Rituel 2 : Le Vote*, *Rituel 3 : Le Baptême de mer*. Ces films ont été projetés dans des festivals de cinéma et d'arts vivants, ainsi qu'au Centre Pompidou. Le dernier épisode, *Rituel 4 : Le Grand débat*, met sur scène le tournage en direct d'un débat présidentiel. Sa dernière pièce, *Rencontre avec Pierre Pica*, retranscrit son dialogue avec un linguiste. Ces créations ont eu lieu pour le Festival d'Automne 2018, au sein du programme New Settings de la Fondation d'entreprise Hermès.

LISTE DES PERSONNES INTERVIEWÉES

Les interprètes du spectacle rejouent les entretiens menés avec ces personnes (ils écoutent en simultané à l'oreillette un montage de l'entretien) :

Francoise Fabian

Comédienne, témoin au procès de Bobigny, signataire du Manifeste des 343, rédigé par Simone de Beauvoir en faveur du droit à l'avortement, publié par *Le Nouvel Observateur* sous le titre « la liste des 343 Françaises qui ont le courage de signer le manifeste "Je me suis fait avorter" ».

René Frydman

Obstétricien-gynécologue, signataire du manifeste des 331 médecins revendiquant avoir pratiqué des avortements. Il est spécialiste de la reproduction et du développement de l'assistance médicale à la procréation. Il a été membre du Comité national d'éthique.

Véronique Séhier

Co-présidente du Planning Familial depuis 2013. Elle a été membre du Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes jusqu'en 2015.

Marielle Issartel

Chef-monteuse, réalisatrice, militante. En 1973, elle réalise avec Charles Belmont *Histoires d'A*, un documentaire pour la libéralisation de l'avortement et de la contraception. Le film donne notamment à voir un avortement par aspiration selon la méthode *Karman*.

Christine Delphy

Sociologue, co-fondatrice du Mouvement de libération des femmes (MLF), chercheuse au CNRS dans le domaine des études féministes ou études de genre.

Véronique Champeil-Desplats

Responsable du Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux, coresponsable du Master « Droits de l'homme », professeure de droit public à l'Université de Nanterre.

Emile Duport

Fondateur des *Survivants* mouvement anti-avortement. « Un mouvement d'agit-prop, d'activisme non-violent, animé par des jeunes nés après 1975 », date de la Loi Veil.

Claude Servan-Schreiber

Journaliste, témoin au procès de Bobigny, militante au sein de l'association *Choisir* fondée par Gisèle Halimi et Simone de Beauvoir. Elle est co-auteur du livre qui a contribué à lancer le Mouvement pour la parité dans la vie publique en France : *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, égalité, parité*.

Camille Froidevaux-Metterie

Philosophe féministe, professeure de science politique et chargée de mission égalité-diversité à l'Université de Reims. Ses travaux portent sur les mutations de la condition féminine dans une perspective qui place le corps au centre de la réflexion. Elle a récemment publié *Le corps des femmes. La bataille de l'intime*.

Myriam Paris

Docteure en science politique, auteure d'une thèse sur le contrôle des naissances et les stérilisations forcées à la Réunion. Sa thèse s'intitule « Nous qui versons la vie goutte à goutte. Féminismes et économie reproductive : une sociohistoire du pouvoir colonial à la Réunion ».

Jean-Yve Le Naour

Historien, co-auteur avec Catherine Valenti de *Histoire de l'avortement (XIX^e - XX^e siècle)*.

Marie Bardet

Danseuse, philosophe, militante pour le droit à l'avortement en Argentine.

INFOS PRATIQUES

RÉSERVATIONS ET BILLETTERIE

en ligne sur www.theatre2gennevilliers.com

par téléphone au **01 41 32 26 26** ou sur place **du mardi au samedi de 13h à 19h et les lundis de représentation**

chez nos revendeurs habituels : fnac.com, Theatronline.com, Starter Plus, Billettereduc, Ticketac, CROUS et les billetteries des Universités Paris III, Paris VII, Paris VIII et Paris X

tarifs de 6 € à 24 €

PASS SAISON T2G

10€ pour tout-e-s !

retrouvez les avantages du Pass tout au long de la saison sur

www.theatre2gennevilliers.com

LE RESTAURANT : YUPI AU THÉÂTRE

formule du jour à 14,50 € (entrée-plat ou plat-dessert), produits bio et locaux, plats du jour, vins naturels, bières et jus artisanaux, assiettes dînatoires etc...

du **lundi au vendredi**, pour déjeuner (**service de 12h à 14h**)

et les **soirs de représentation**.

renseignements / réservations **06 26 04 14 80**

VENIR AU T2G, C'EST TRÈS SIMPLE !

en métro **ligne 13, station Gabriel Péri** : prendre la sortie 1 et suivre le fléchage T2G au sol, qui mène jusqu'au théâtre

en bus lignes 54, 140, 175, 177 arrêt Place Voltaire et lignes 235, 276, 340, 577 arrêt Gabriel Péri

en voiture parking payant et gardé juste à côté du théâtre

depuis Paris - Porte de Clichy : direction Clichy-centre. Tourner immédiatement à gauche après le pont de Clichy, direction Asnières-centre, puis la première à droite, direction place Voltaire puis encore la première à droite, avenue des Grésillons.

depuis l'A 86 : sortie 5 direction Asnières / Gennevilliers-centre / Gennevilliers le Luth.

RETOUR EN NAVETTE GRATUITE APRÈS LE SPECTACLE

Certains soirs, après la représentation, une navette gratuite vous raccompagne vers Paris. Arrêts desservis : Place de Clichy, Saint Lazare, Opéra, Châtelet, République

THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS

T2G

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL



VILLE DE
Gennevilliers

 **hauts-de-seine**
LE DÉPARTEMENT

41 avenue des Grésillons, 92230 Gennevilliers

+ 33 [0]1 41 32 26 10

www.theatre2gennevilliers.com

Le T2G — Théâtre de Gennevilliers centre dramatique national est subventionné par le ministère de la Culture, la Ville de Gennevilliers et le Département des Hauts-de-Seine



@T2Gennevilliers